



Age officiel de départ en retraite dans une entreprise

Par **tamtamgege**, le **05/12/2008** à **21:46**

Bonjour

je travaille dans un grand groupe français ...j'ai presque 61 ans ...a l'heure actuelle aucun probleme dans la société ...de plus des postes à pourvoir en interne...je suis largement au dessus de mes objectifs annuels...le directeur que nous avons depuis un an n'est pas tres performant ...plutot mou...son seul souci aucune politique de l'équipe environ 100 personnes...il y a des personnes qui restent jusqu'a 65ans ...et par moment il demande a des personnes par hyrarchie interposée si il y a des volontaires en ciblant un personne par son nom...

quel est l'age légal pour partir en retraite ...peut on forcer une personne a partir contre sa volonté avant 65 ans ...pouvez vous me conseiller, ma femme ne travaille pas , avons trois enfants 9ans-7ans et 6ans

Cordialement avec mes remerciements

Gérard